SVKG

Schweizerische Vereinigung kantonaler Grundstückbewertungsexperten **USECE** Union suisse des experts cantonaux en matière d'évaluation des immeubles

Congrès d'été 2011 à Hauterive NE

Surfaces et volumes selon SIA 416 -Mise à jour des données du projet

La quantité, un facteur d'influence

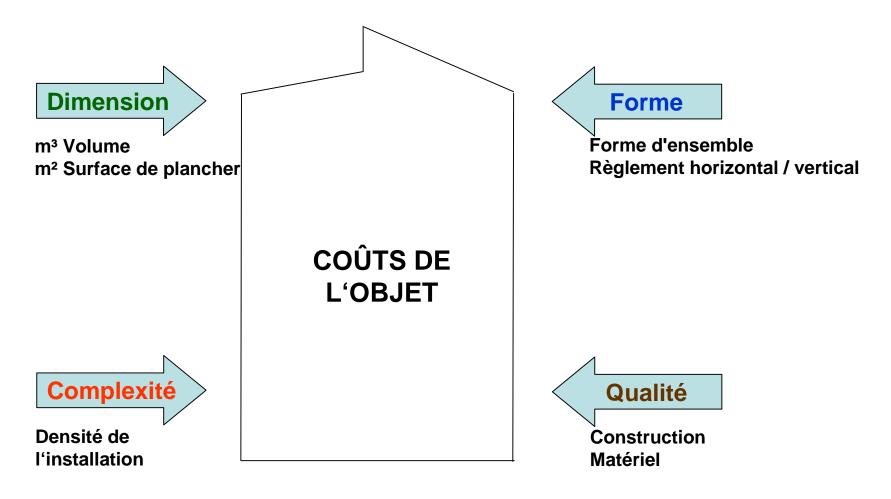
Walter Graf Studienleiter MAS in Bauökonomie Hochschule Luzern

Surfaces et volumes selon SIA 416 - Mise à jour des données du projet

Sommaire

- 1 Facteurs d'influence
- 2 La norme SIA 116 (1952)
- 3 Les différences entre les normes SIA 116 et 416
- 4 La norme SIA 416 (2003) Les types de surfaces et l'évaluation des immeubles
- 5 Références de coûts selon la norme SIA 416
- 6 Concept de bâtiment et éléments de construction et leurs effets sur les valeurs de référence en vertu de la norme SIA 416
- 7 L'enveloppe du bâtiment comme facteur d'influence
- 8 Mesures de rénovations et de modifications et actualisation de la valeur à neuf du bien immobilier
- 9 Logements en propriété et aménagement des logements locatifs
- 10 Actualisation des valeurs de référence disponibles SIA 116 selon SIA 416

1 Facteurs d'influence



La norme SIA 416 prend en compte la taille (la quantité des surfaces et des volumes).

2 La norme SIA 116

2.1 Version initiale et prix au m³

mise en place

remplacée par la norme SIA 416

Plus-value de 1952 à 2010 (Base 1939):

Objet de l'index	Prix au m ³			
1939	CHF	52.00		
1952	CHF	106.00		
2010	CHF	545.00	=	+ 414 %

aktuelles Indexobjekt CHF 595.00 + 10 %

Valeur repère effective Saut technologique

2.2 Suppléments en vertu de la norme SIA 116 et marge de manœuvre pour l'interprétation

Suppléments pour toit vertical 1/3, 1/2, min. 1,0 m

Supplément pour toit plat 0,5 à 1,0 m

Terrasse1,0 m

- Balcon 1,5 - 2,0 m

- Corniche de toiture 0 - 1,5 m

- Suppléments pour sols 0 - 1,0 m

Cour intérieure et autres

Suppléments au volume de base

avec une grande liberté individuelle d'interprétation!

Le souhait d'obtenir

des prix au m³

qui soient intéressants

entraîne (entraînait)

une véritable hausse sauvage des tarifs

dans le domaine des suppléments!

(→ terrain, toiture, balcon, terrasse et d'autres encore)

Écarts de volume liés aux interprétations selon SIA 116 → min. ± 10 %

2.3 La grande zone d'ombre de la norme SIA 116

Aujourd'hui – 2011 –

les prix du m³
sont toujours utilisés selon la norme 116
auprès des banques, des assurances,
des experts immobiliers, des maîtres d'œuvre,
des entrepreneurs généraux et aussi ... par les architectes .

La phase de transition est longue

Les données largement disponibles en vertu de la norme SIA 116 ne sont actualisables qu'avec beaucoup d'investissements :

- Éliminer les **suppléments** (→ Plans !)
- Niveler le **standard** (per ex. Minergie)
- Adapter l'inflation / les écarts de prix

En qualité de Benchmarks, de telles valeurs sont la plupart du temps sujettes à caution.

La mutation n'est pas simple

et:

Un prix de m³ en fonction de la norme SIA 416 se situe souvent

5 – 15 %

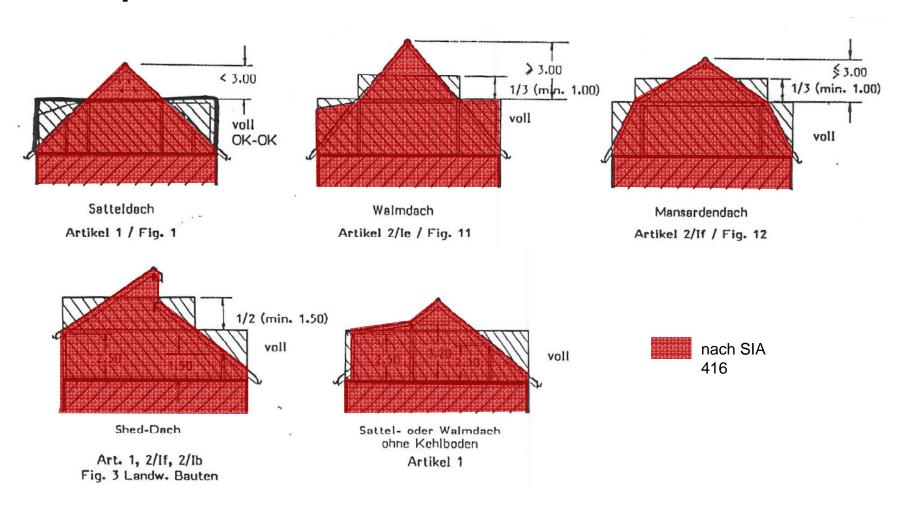
au dessus du prix du m³ en fonction de la norme SIA 116 parce que

le volume des immeubles selon la norme SIA 416 se situe en moyenne 8 – 10 % en dessous du volume selon la norme SIA 116.

Pour les prix du m³ publiés, il n'est souvent pas indiqué avec clarté s'ils ont été calculés avec la norme 416 ou la norme 116.

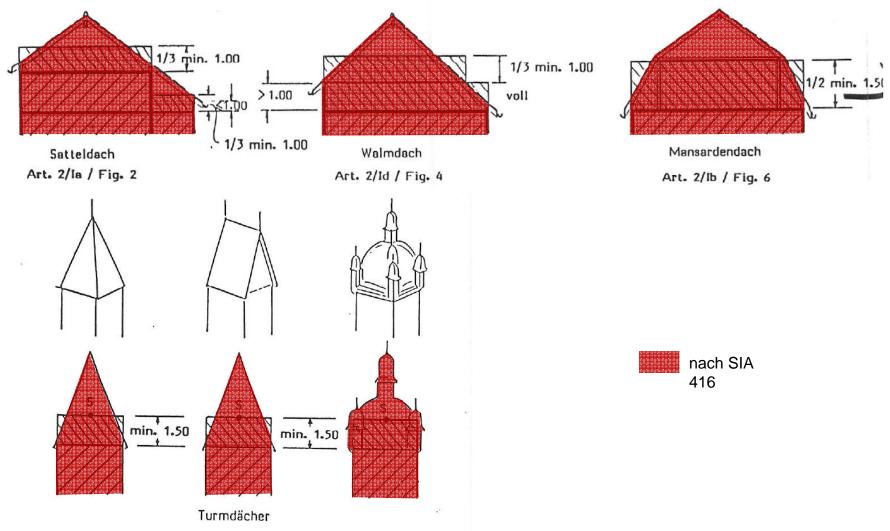
3 Les différences entre les normes SIA 116 et SIA 416

•



Les croquis schématiques concernant la norme SIA n° 116 ont été réalisés en 1994 en collaboration avec H. Donzé de l'assurance cantonale des bâtiments de Lucerne (pour l'instruction des agents immobiliers).

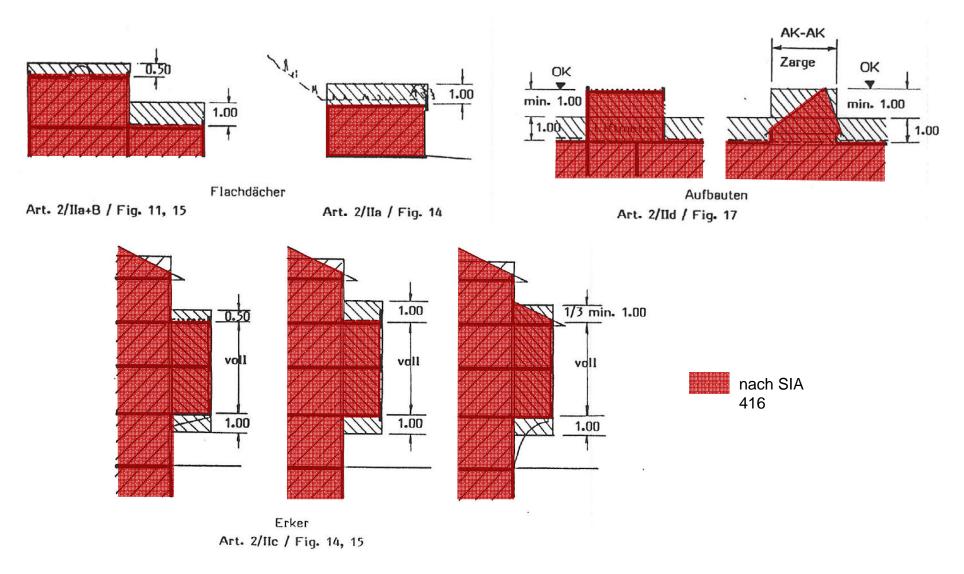
3.2 Combles non aménagés :



Art. 2/Ic / Fig. 9, 10

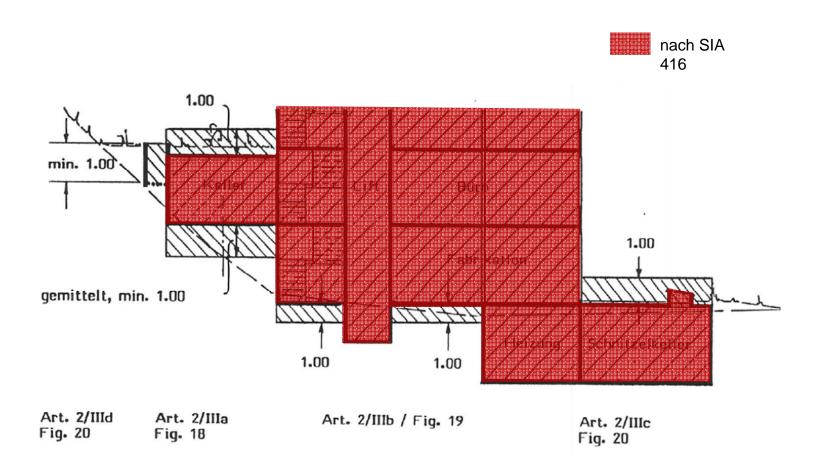
Le volume bâti selon SIA 416 est mesuré aux arrête supérieure du revêtement de toiture .

3.3 Toits plats, encorbellements, terrasses, constructions en toiture :



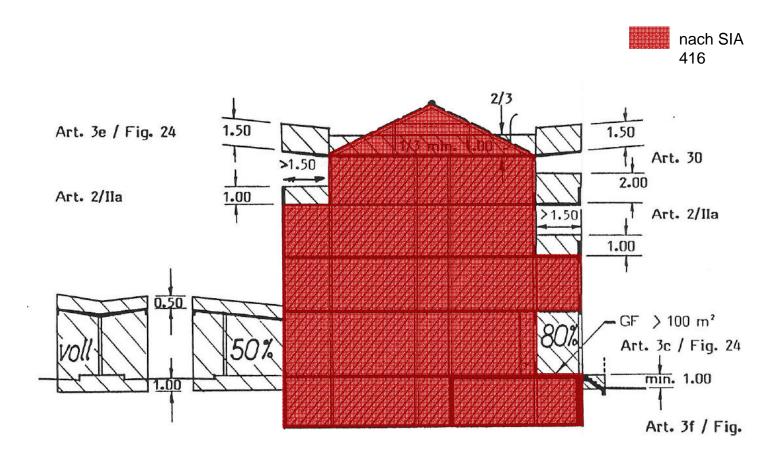
Le volume bâti selon SIA 416 est mesuré aux arrête supérieure du revêtement de toiture .

3.4 Constructions en sous-sol:



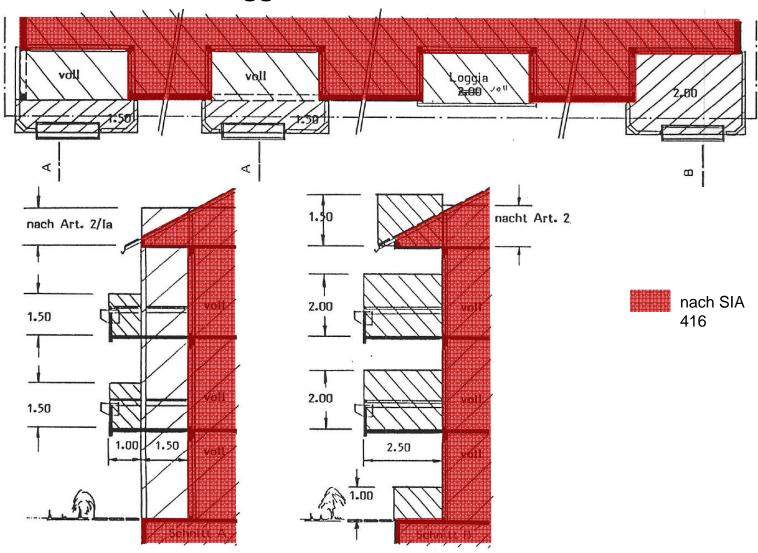
Le volume bâti selon SIA 416 est calculé à partir d'arrête inférieure de la dalle de sol.

3.5 Parties ouvertes des bâtiments :



Le volume bâti selon SIA 416 **ne prend pas** en compte les halles ouvertes en rez-de-chaussée, les arcades, les vérandas, les corniches, les avant-toits, les balcons (seuls les supports SP x h sont inclus dans le volume).

3.6 Balcons, loggias:



Les balcons et les loggias **ne sont pas** inclus dans la détermination des volumes selon la norme SIA 416. Lors de la détermination des surfaces de plancher SP, il y a des surfaces externe de plancher SEP.

3.7 Les effets des directives de mesure sur le volume bâti selon SIA 116 resp. selon SIA 416:

± Incidence sur le prix du m³

Différences		SIA 116 (caduqu	e depuis octobre 200	3)	SIA 416	
Toit en pente	non aménagés aménagés	1/3 h, compl.	min. 1,0 m + 1/3 h, min. 1,0	- ±	les deux pareils : arrête extérieure d'alignem. du toit	+
Toit à une pente	non aménagés aménagés	1/3 h,	min. 1,0	- ±	les deux pareils : arrête extérieure d'alignem. du toit	+ ±
Toit mansardé	non aménagés aménagés	1/2 h, compl.,	min. 1,5 m + min. 1,0	- ±	les deux pareils : arrête extérieure d'alignem. du toit	+ ±
Toit en croupe	non aménagés aménagés	1/3 h, compl.,	min. 1,0 m + 1/3 h, min. 1,0	± ±	les deux pareils : arrête extérieure d'alignem. du toit	± ±
Toit en pavillon	non aménagés aménagés	1/3 h, compl.,	min. 1,0 m + 1/3 h, min. 1,0	- ±	les deux pareils : arrête extérieure d'alignem. du toit	+ ±
Lucarnes		pas pris séparén	ses en compte nent	-	ajouté au volume	+

Différences	SIA 116 (caduque depuis octobre 2003)	SIA 416
Toit plats • begehbar • nicht begehbar Terrasse	1,0 m ST + 0,5 m ST + 1,0 m ST +	AS du revêtement de toiture - AS du revêtement de toiture - AS du revêtement de terrasse-
Coupoles	pas de volume -	calculé avec les volumes +
Lucarnes dans le toit	pas de volume supplémentaire ou de norme de toiture +	- calculé avec les volumes - ±
Avant-toit	bis 1,5 1,0 m h + + > 1,5 1,5 m h	pas de volume -
Avancée de toit	> 1,5 1,5 m h + bis 1,5 0 m	pas de volume -
	ST = supplément toiture	AS = arrête supérieure

Différences	SIA 116 (caduque depuis octobre 2003)		003)	SIA 416	
Plaques de sol	arrête supérieure -		-	arrête inférieure	+
Locaux chauffés au sous-sol	1,0 m supplément des sols +		ls+	pas de supplément	-
Loggias	complèteme	ent	+	pas de volume	-
Cour intérieure	> 40 m² 20 - 40 m²	0 m³ 1/2 m³	-+	0 m³ 0 m³	-
• fermée sur 4 côtés.	< 20 m ² > 40 m ²	m³ pleins 0 m³	-	0 m³ 0 m³	-
fermée sur 3 côtés.	20 - 40 m ² < 20 m ²	1/4 m³ 1/2 m³	+ +	0 m³ 0 m³	-
Halles ouvertes en RdC / Arcades	à 100 m² > 100 m²	m³ pleins 80 % m³	+	0 m ³ Uniquement locaux ceints et accessibles et supports	- :
Parties ouvertes du bâtiment (places assises couvertes)	<u>SS + h + ST</u> 2			$0 \text{ m}^3 \text{ (} \rightarrow \text{SEP)}$	
Toitures de perron	m³ pleins			$0 \text{ m}^{\text{3}} \text{ (} \rightarrow \text{SEP)}$	

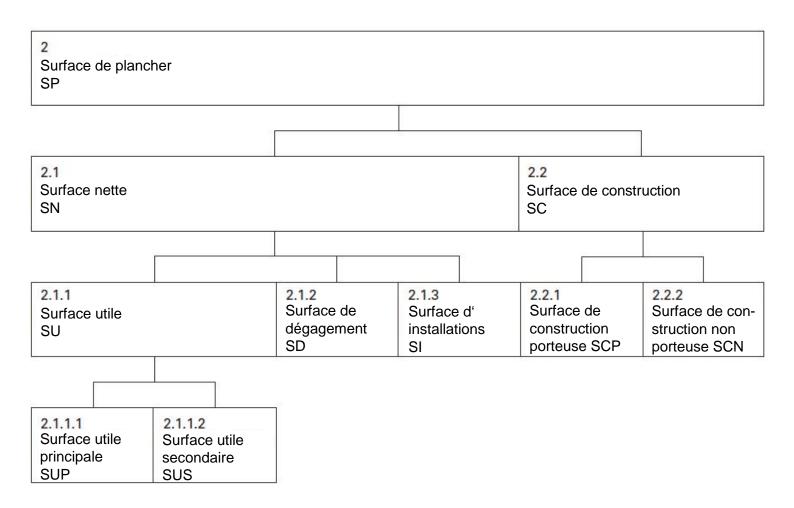
SS = supplément des sols ST = supplément toiture

h = hauteur

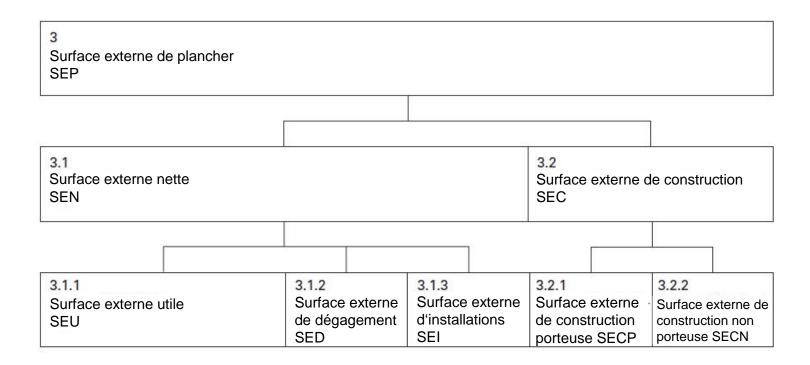
18

4 La norme SIA 416 (2003)

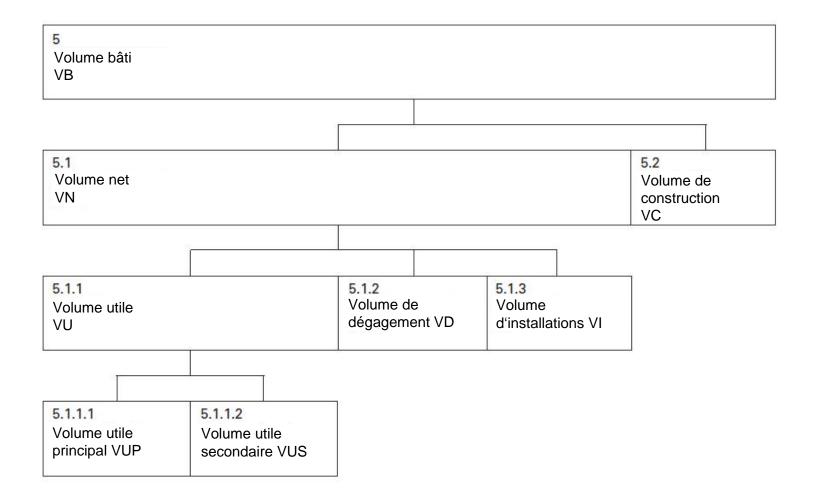
4.1 Schéma des surfaces de plancher SP



4.2 Schéma des surfaces externe de plancher SEP



4.3 Schéma du volume bâti VB



Le volume bâti VB est calculé à partir de la surface de plancher SP et de la hauteur correspondante, sans aucun ajout ou soustraction.

4.4 L'efficacité des coûts selon les catégories de surfaces

SP Somme de toutes les surfaces de plancher

par objet valeur médiane par aile

avec / sans halle de dépôt

SU Surface utile SUP deuxième poste le plus important

SUP + SUS SUS part réduite des coûts

SD Surface de dégagement part des frais importante

puits d'ascenseur, escalier

SI Surface d'installations faible part des coûts

cependant installé de manière

complexe

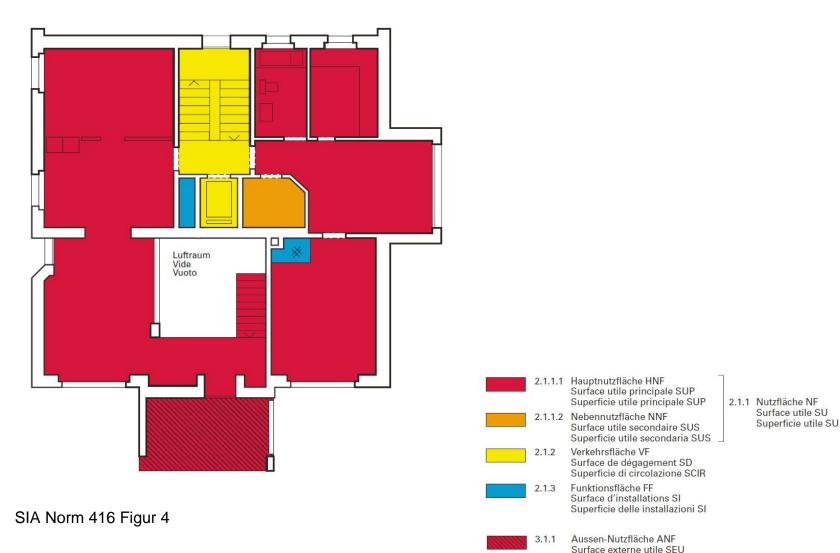
SC Surface de construction part des frais très importante

Dans la pratique on calcule exclusivement avec la Valeur de référence.

Une répartition des coûts selon les catégories de surfaces n'est ni réalisable, ni judicieuse.

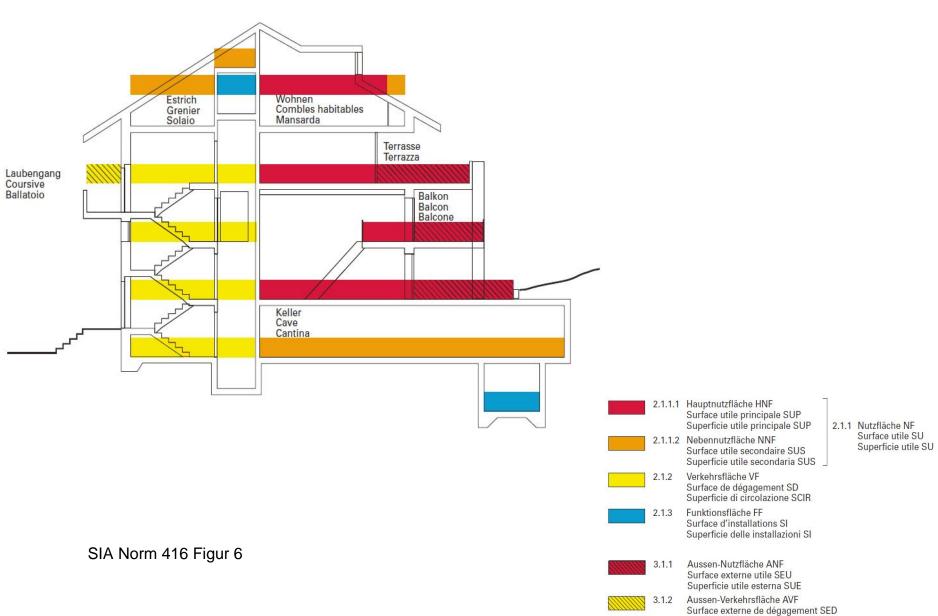
La même chose s'applique pour la détermination des volumes des bâtiments en vertu de la norme SIA 416.

Les catégories de surfaces selon SIA 416: Organisation de la surface nette SN

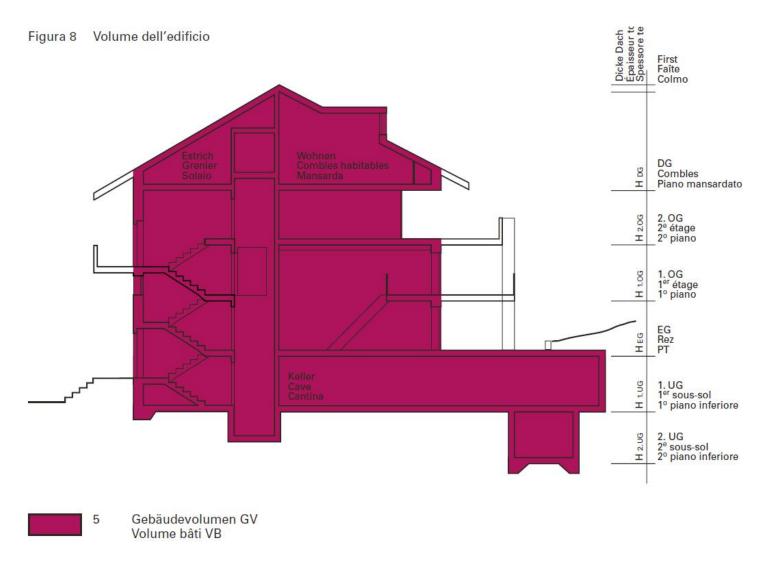


Superficie utile esterna SUE

Surfaces utilitaires, de circulation et fonctionnelles

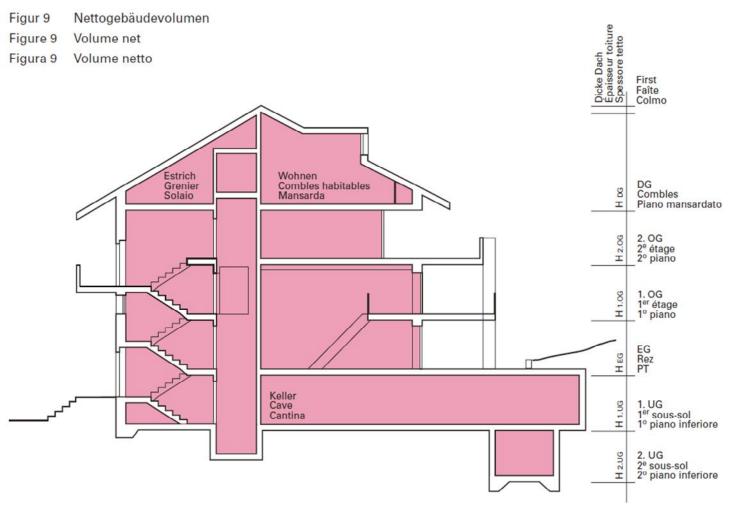


Volume bâti VB



SIA Norm 416 Figur 8

Volume net VN



5.1 Nettogebäudevolumen NGV Volume net VN

SIA Norm 416 Figur 9

Les proportions des surfaces entre elles ont une influence sur les coûts

SUP Surface utile principale sur SP Surface de plancher

	SUP sur SP	Facteur SUP x
Constr. de logements	0.65 - 0.70 / 1.00	1.40 - 1.70
Constr. d'écoles	0.50 - 0.60 / 1.00	1.60 - 2.10
Constr. de foyers	0.45 - 0.60 / 1.00	1.60 - 2.20
Constr. administratives	0.45 - 0.60 / 1.00	1.70 - 2.20

Plus la part SUP est petite, plus la consommation de surface globale et les frais globaux qui en découlent sont élevés.

Pour les évaluations immobilières, la plupart du temps seuls

la surface de plancher SP 416

le volume bâti VB 416

et

le volume bâti V 116

sont disponibles.

Une analyse du projet n'existe pas ou n'est pas disponible.

5 Références de coûts selon la norme SIA 416

BKP 2	Bâtiments	CHF/m ³ 116	CHF/m ³ 416		
CHF/m ² SP					
(y compris TVA) Niveau des coûts au 4/2010 Valeurs moyennes (+ 25% / -	10%)				
■ Construction de logements					
 Objets indexés BKI ZH 	605.00	663.00	1 957.00		
 Logement locatif sans remise 	630.00	710.00	2 000.00		
- Logements en propriété					
sans remise	730.00	830.00	2 500.00		
- Maison individuelle	850.00	980.00	2 900.00		

valeurs moyennes arrondies à partir de 10 – 20 objets évalués y compris standard Minergie y compris TVA sans aménagements d'exploitation

		CHF/m ³ 116	CHF/m ³ 416	CHF/m ² SP
•	Construction administrative	⁄e		
	sans remise			
	- gros oeuvre	530.00	580.00	1 900.00
	- avec aménagement	680.00	750.00	2 700.00
•	Construction d'écoles			
	- Écoles primaires	580.00	640.00	2 300.00
	- Collèges	620.00	700.00	2 500.00
	- Écoles supérieures	700.00	800.00	2 900.00
	(sans aménagements d'exp	oloitation)		
	Salles de sport			
	- Salle de sport simple	390.00	430.00	3 000.00
	- Salle de sport double	360.00	400.00	2 900.00
	- Salle de sport triple	340.00	370.00	2 750.00

		CHF/m ³ 116	CHF/m ³ 416	CHF/m ² SP
•	Construction de foyer sans remise	810.00	940.00	3 250.00
	Remises			
	- simple	340.00	400.00	1 520.00
	- double	300.00	380.00	1 400.00

Toutes les valeurs de référence sont dépendantes

de

la taille

de la construction

de la multiplication des étages

de la répétition des éléments de construction

de la configuration de l'enveloppe du bâtiment

du standard d'aménagement

6 Concept de bâtiment et éléments de construction et leurs effets sur les valeurs de référence en vertu de la norme SIA 416

6.1 Objet de référence avec utilisation mixte

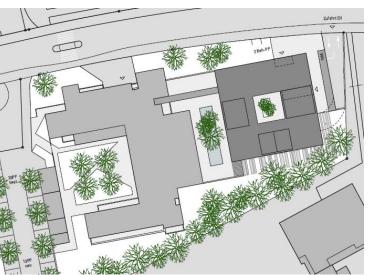
Objet: E.R., Lucerne

Usage : prestations de services, logement

Année de construction : 2011/2012

Coupe horizontale: Étage normal prestations de services



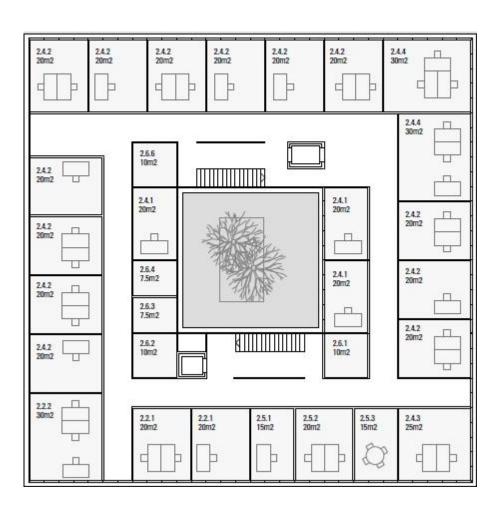


Objet: E.R., Lucerne

Usage : prestations de services, logement

Année de construction : 2011/2012

Coupe horizontale : Étage normal prestations de services

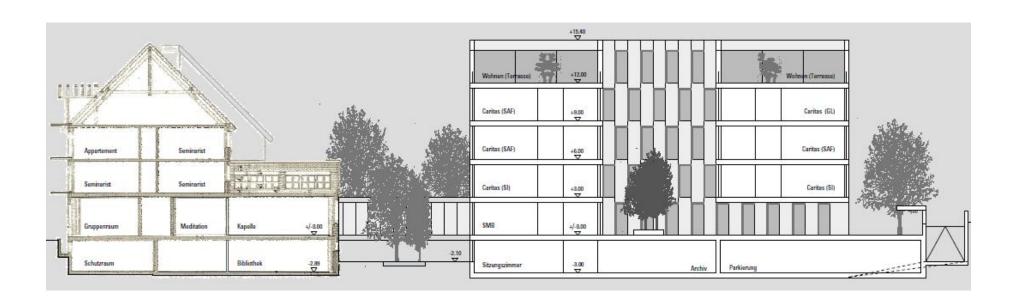


Objet: E.R., Luzern

Usage: prestations de services, logement

Année de construction : 2011/2012

Coupe: section transversale



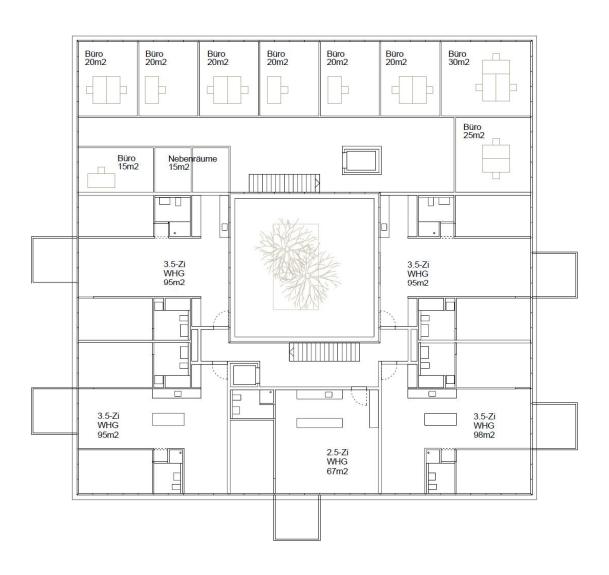
Objet: E.R., Lucerne

Usage : prestations de services, logement

Année de construction : 2011/2012

Coupe horizontale: Usage d'habitation / prestations de services côté

nord



Valeurs de réf. du projet :

SP 416 5 140 m²

SB 416 1 050 m²

SUP prestat. de serv. 1 990 m²

SUP logement <u>1 720 m²</u> 3 710 m² facteur SUP/SP

0,72

SEP 358 m² facteur SEP/SP0,07

SME surface du mur extérieur

(façades) 2 960 m² sous/au-dessus du terrain

part de cour intérieure 600 m²

part des fenêtres 1 620 m² facteur SME 0,57

ST surface toiture 1 050 m² facteur d'enveloppe (total 4 010 m²)

SME + ST/SP 0,78

Volume bâti VB 416 15 660 m³

volume 116 16 665 m³

volume / VB 1,07

6.2 Effets de l'usage et des aménagements, voire du gros œuvre

valeurs de réf. du projet : DL aménagéDL gros œuvre			DL / habitat 1990 m² 1720 m² aménagé aménagé
	3850 m²	3 850 m²	3 710 m² (plus VF)
BKP 2 coûts du bâtiment Standard Minergie (valeur moyenne 12 400 0	000)	12 900 000	10 600 000
CHF / m ² SP 416	2 510.00	2 060.00	2 705.00
CHF / m³ VB 416	823.00	677.00	888.00
CHF / m³ volume 116	775.00	636.00	834.00

Bilan 1: les objets avec des surfaces DL aménagées ont une valeur de référence **20** % plus élevée que les DL en gros œuvre

Bilan 2: les objets avec un usage d'habitation ont une valeur de référence qui se situe **30** % au-dessus des objets avec des surfaces de prestation de services en gros œuvre

6.3 Balcons et loggias (sans incidence sur les volumes du bâtiment)

			par m² SEP
 balcon crépi 	1 m²	2 200.00	2 200.00
 pièce balcon 	2 m²	3 500.00	1 750.00
 pièce balcon (avec marquise) 	6 m²	7 500.00	1 250.00
 balcon habitable (avec marqu 	ise) 10 m²	2	11 500.00
1 150.00			
 balcon habitable sur support (avec marquise) 	15 m²	15 500.00	1 035.00
 Loggia intégrée (masque de façade sup.) 	6 m²	16 000.00	2 650.00
 Loggia intégrée (masque de façade sup.) 	12 m²	20 000.00	1 650.00
 Loggia intégrée avec toit plat et verrière 	6 m²	21 000.00	3 500.00
 Loggia intégrée avec toit plat et verrière 	12 m²	28 000.00	2 350.00

6.4 Autres mesures conceptuelles qui ne sont pas représentées dans le volume du bâtiment

- Les combles aménagés sous les toits en pente augmentent les valeurs de référence de l'étage du toit par rapport aux combles non aménagés de CHF 1 300.00 jusqu'à 1 800.00/m² SP
- Les toits plats praticables sont de CHF 200.00 jusqu'à 350.00/m² plus chers que ceux avec verdure (balustrades, suspensions, revêtements)
- Corniches de toiture (avancées de toit)

coûts	jusqu'à 60 cm	CHF	200.00 à	250.00/m ¹
	jusqu'à 110 cm	CHF	350.00 à	420.00/m ¹
	jusqu'à 160 cm	CHF	500.00 à	650.00/m ¹

 Locaux aménagés en sous-sol par rapport aux locaux de cave non aménagés;

Coûts supplémentaires CHF 700.00 à 1 300.00/m² selon le niveau de l'installation

Halles ouvertes de rez-de-chaussée

Objet de référence E.R., Lucerne

SP 85 m² accès et supports CHF 10 940/m² ou bien

(SEP 760 m²) CHF SP Ø + SEP CHF 1

 $100/m^{2}$

VB 416 260 m³ CHF 3 570/m³

vol.116 2060 m³ CHF 450/m³

Coûts rez-de-chaussée CHF 930 000.00

Bilan: les halles ouvertes en rez-de-chaussée apportent des coûts élevés, mais selon la norme SIA 416 pas de SP et pas de volumes. Elles augmentent la valeur de référence de l'objet de manière significative.

Standard Minergie

Bien immobilier de référence : E.R., L.

Coûts supplémentaires :

Isolations / Vitrages CHF 450 000 à 550 000 avec honoraires

Ventilation contrôlée CHF 600 000 à 750 000 avec honoraires

Total dépenses supplémentaires CHF 1 050 000 à 1 300 000

(valeur moyenne CHF 12 400 000) + 8 % à + 10 %

par rapport au standard 2005

7 Enveloppe du bâtiment en qualité de facteur d'influence

Objet de référence : E.R., Lucerne

SP 5 140 m², AWF 2 960 m² dont cour intérieure 600 m²

au-dessus du terrain 390 m² sous le terrain 1 970 m²

fenêtres 690 m² (35 % bois / métal, 3 fois IV)

façades fermées 980 m²

Variantes de façades : Ø part de coûts par m² SP 416 m² par m³ VB 416 par m³ vol. 116 1 Isolation extérieure 24 cm. BN/Béton 20 cm, charpentes de façade, Embrasures, banquettes, appuis 400.00 76.00 23.00 25.00 2 Coque intérieure et extérieure en béton visible 24 cm d'isolation 620.00 118.00 39.00 36.00 3 Habillages en plaques de fibrociment, BN/Béton, 24 cm d'isolation 520.00 100.00 33.00 31.00 4 Habillage en pierre naturelle, béton 24 cm d'isolation 850.00 165.00 54.00 50.00 Éléments en bois, habillage en bois 24 cm d'isolation 82.00 430.00 27.00 25.00 6 Cache des constructions en clinker, béton 24 cm d'isolation 570.00 110.00 36.00 34.00

44

Contenu dans les

valeurs de référence

6.2

8 Mesures de rénovations et de modifications et actualisation de la valeur à neuf du bien immobilier

Il faut distinguer 4 niveaux d'interventions pour lesquels les prix indicatifs suivants peuvent être valables (valable pour 2010) :

maintien en état CHF 150.00 à CHF 280.00/m² SP (rénovation au pinceau)

 travaux de remise en état avec mesures de remplacement
 CHF 450.00 à CHF 800.00/m² SP

 travaux de rénovation avec modification du format des locaux sans interventions statiques CHF 850.00 à CHF 1 500.00/m² SP

 travaux de modifications avec interventions statiques CHF 1 600.00 à CHF 2 100.00/m² SP les démontages et les travaux de destruction sont déjà compris

en plus:

• maintenance des façades

sans isolation CHF 80.00 à CHF 120.00 avec isolation, enduits voire avec habillage CHF 180.00 à CHF 350.00 y compris travaux sur échafaudages sans fenêtres, protection contre le soleil (CHF 800.00 à CHF 1 200.00/m²) sans maintenance des pierres naturelles

maintenance des toits en pente

sans isolation CHF 80.00 à CHF 120.00 avec isolation CHF 150.00 à CHF 200.00 pour un support de toit intact et avec réfection des travaux de couverture

Besoins en investissements

Aménagement des combles 1 300 – 1 800/m² aux fins d'habitation

Renouveler la toiture / isoler 80 – 200/m²

Rénovation salle de bain 20 000 – 50 000	Rénovation au pinceau (sans remplacement)	150 –	280/m² SP
	Rénovation en surface (avec remplacement en surface		800/m² SP

Changement de place salle Mesures de modification 800 – 1 500/m² SP de bain 40 000 – 80 000 avec déplacement des murs

Rénovation cuisine remplacer installation électrique 30 000 – 70 000 80 – 120/m² SP

Changement de place remplacer installation de chauffage cuisine 50 000 – 100 000 80 – 100/m² SP

Rénovation des toilettes

Toilettes à un nouvel empla- Pompe à chaleur cement 15 000 – 25 000 30 000 – 50 000

Rénovation de façade 80 – 120/m²

Isolation façade, $180 - 350/m^2$ habillage

Fenêtres, protection contre800 – 1 200/m² le soleil remplacement

5 000 - 10 000

9 Logements en propriété et aménagement des logements locatifs

9.1 Logements en propriété

En général un standard plus élevé que pour les aménagements des logements locatifs avec des valeurs de référence plus élevées de 15 – 35 par m² SUP

pour installations électriques		+	40.00 à	80.00/m ² SUP
Installations de ventilation	+	50.00	à 100.00	/m² SUP
Installations sanitaires	+	50.00	à 150.00	/m² SUP
Standard d'aménagement	+	200.00	à 400.00	/m² SUP
Honoraires	+	60.00	à170.00/	m² SUP
SP 2 000/m²	+	400.00	à 900.00	/m² SUP
SUP 2 800/m² (facteur 0,7)		+ 14 %	6 + 32	%

9.2 Aménagements locatifs par m² SUP

à partir du gros œuvre	sans murs de séparation sans installations sanitaire sans ventilation		avec murs de séparation s avec installations sanitaires avec ventilation	
pour locaux à usage de bu	ureaux	600.00		1 200.00
 pour locaux scolaires 		500.00		1 000.00
 pour les cabinets médicau 400.00 (sans aménagement du capan) 			850.00	1

10 Actualisation des valeurs de référence disponibles SIA 116 selon SIA 416

dans le cas où les données ne peuvent pas être **redonnées à nouveau** selon la norme SIA 416, il est possible d'obtenir des valeurs approchées par le nouveau calcul des données existantes.

Exemple 1:

immeuble collectif, année

de construction 1990 Logements locatifs de standard moyen

Prix au m³ SIA 116: CHF 480.00/m³ (évaluation 2005)

évaluation 2011

Prix au m³ SIA 416

+ cubature en diminution

+ Inflation 2005/2010

- perte liée au vieillissement

depuis 2005 5 % <u>CHF 29.00/m³</u> (si linéaire)

Prix au m³ SIA 416 CHF 552.00/m³ Prix au m² SP 1 600.00/m² (pour hauteur étage 2,9)

Exemple 2:

immeuble à usage administratif pour une assurance, année de construction 1970, locaux aménagés

Prix au m³ SIA 116 : CHF 503.00/m³ (Évaluation 2003)

CHF1 910.00/m² SP

 $(Ø SP/m^3 3,8)$

Calcul simplifié de plausibilité :

mesures de rénovation 2010 :

30 % de maintenance,

rénovation au pinceau CHF 200.00 préservation de la valeur CHF-/m²

30 % remise en état CHF 700.00 préservation de la valeur CHF-/m²

20 % travaux de rénovation CHF 1200.00 60 % plus value CHF 145.00/m²

30 % travaux de

transformation CHF 1800.00 60 % plus value CHF 325.00/m²

CHF2 380.00/m² SP

+ Inflation 2003/2010 15,9 % sur CHF 1 910.00 <u>CHF 305.00/m²</u> SP

CHF2 685.00 m² SP

Report CHF 2 685.00 m² SP

- perte de valeur liée au vieillissement 2003/2010

linéaire 7 %

(sur la valeur 2003 plus inflation 2 215.00) CHF 155.00/m² SP

Total prix m² 2010 selon SIA 416 CHF 2 530.00/m² SP

Transformation en prix m³ selon SIA 416 CHF 722.00/m³

(pour hauteur étage 3,50*)

^{*} SP/m³ 3,8 y compris supplément SIA 116

^{./. 8 %} supplément = hauteur étage selon 416 3,50 m arrête supérieure - arrête supérieure

Bilan:

Les valeurs les plus fiables en vertu de la norme SIA 416 résultent sur la base d'une nouvelle détermination de SP et de VB, il en découle les nouveaux prix du m² et du m³ sur la base de la valeur immobilière actualisée.